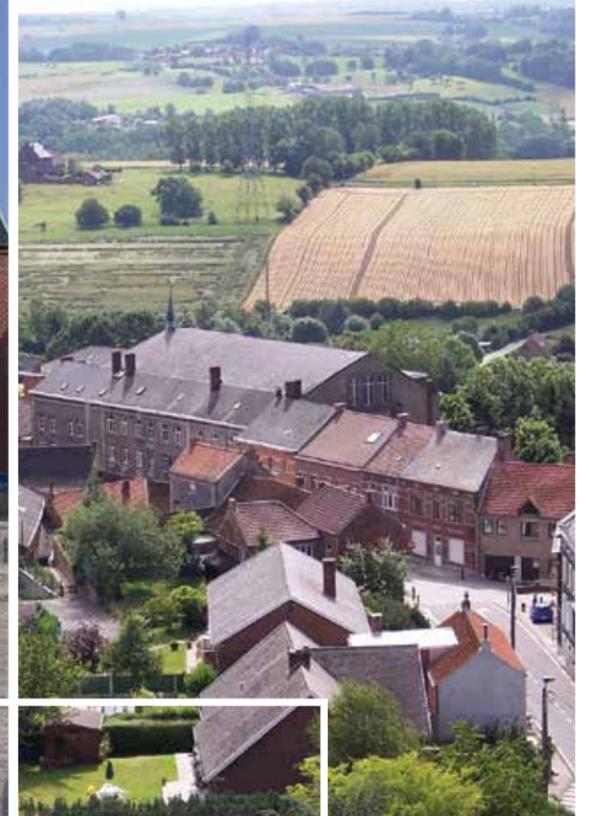


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Novembre 2015



n°136

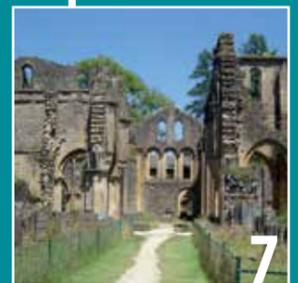
sommaire



PCDN



AÎNÉS



FOLKLORE

EDITO

Des caméras dès 2016 dans les quatre communes de l'Ouest du Brabant wallon

Les conseils communaux de Tubize, Rebecq, Braine-le-Château et Ittre ont décidé le 21 octobre le principe d'installation d'un réseau de vidéosurveillance sur leurs territoires, dans les 4 années à venir.

Les objectifs poursuivis sont de mettre en place une structure globale qui ait un effet préventif et dissuasif, de lutter contre les incivilités et le vandalisme, d'apporter une aide à l'intervention policière, de disposer d'un outil d'investigation et de gestion de l'ordre public.

Les lignes directrices du projet consistent à créer un réseau de 69 caméras couvrant l'ensemble des points sensibles des 4 communes et de permettre à chaque commune de développer son réseau à son rythme, après que l'installation de base ait été réalisée par la Zone de Police. 29 caméras seraient installées à Tubize, 16 à Rebecq, 14 à Braine-le-Château et 10 à Ittre. Les images seront envoyées directement à la division centrale de la Zone de Police.

Chaque commune restera libre de sélectionner les caméras qui seront installées ou non. Il est

important de préciser que l'installation de chaque caméra devra être approuvée par le conseil communal.

L'ossature de base du réseau, les serveurs, les caméras d'intérêt zonal seront installés et financés par la Zone de Police.

En ce qui concerne notre commune, 10 caméras sont prévues : la première à Haut-Ittre, trois à Ittre et six à Virginal. La caméra d'Haut-Ittre sera installée à la jonction entre le rond-point et le parking de co-voiturage. Elle sera entièrement prise en charge par la Zone de Police. Les trois caméras communales d'Ittre seraient implantées le long du petit contournement, afin de surveiller les accès aux écoles, les infrastructures sportives, les parkings et les commerces. A Virginal, deux caméras communales seraient placées dans l'espace autour de la salle polyvalente, deux seraient installées au Quartier du Tram, la première sur la N280 en face des bulles à verre, la deuxième à l'autre extrémité du parking, et les deux dernières seraient implantées au centre du village afin de surveiller le parking du Centre et les commerces.

L'installation de chacune de ces caméras fera l'objet d'un examen et d'une discussion au sein du conseil communal.

Le financement de ce projet représente pour notre commune un coût de 116.311 € à répartir sur 4 années, soit un montant de 29.078 €/an dont nous pouvons déduire le subside provincial annuel de 15.000 € pour la sécurisation de l'espace public. Ce qui revient à un investissement très raisonnable de 14.078 €/an.

Le développement de ce réseau de caméras ne diminuera absolument pas la présence des agents de quartier sur le terrain ni la fréquence des patrouilles de police la nuit et le week-end. La présence d'une police de proximité reste notre priorité absolue. Notre volonté est de la soutenir dans son travail quotidien et d'offrir à la Zone de Police les supports techniques les plus pointus pour lui permettre d'intervenir de manière encore plus ciblée et plus efficace.

> Par le Collège,
Ferdinand Jolly, Bourgmestre



PROMENADE D'AUTOMNE 2015

**DIMANCHE 29 NOVEMBRE À 9H30
FAUQUEZ (VIRGINAL) – DURÉE +/-
2 HEURES**

N'oubliez pas de vous munir de bonnes chaussures et d'un sac en plastique pour ramasser les déchets errants.

Lieu de départ : à l'orée du Bois des Nonnes, au carrefour rue Maurice Brancart et Rue Mon Plaisir.

La promenade débutera par les sentiers forestiers du Bois de Fauquez. Ce sera l'occasion d'admirer la biodiversité de ce bois : landes de bruyère, bouleaux, chênes, une majestueuse hêtraie, une grande pinède et un tapis de fougères en couverture de sol.

Le relief est assez vallonné, nous allons franchir une première fois le ruisseau du Bois de Fauquez. Nous sommes dans le Hainaut et longeons le Bois de la Houssière (vestige de la forêt de Soignes).

Via le chemin du Charly des Prés, nous nous dirigeons vers la cité de l'ancienne verrerie de Fauquez. Pendant ce parcours, nous aurons une vue panoramique exceptionnelle du plan incliné de Ronquières et de toute la vallée du Hain.

Nous arrivons dans les corons de Fauquez et nous rentrons dans le bois des Rocs ou nous admirons un décor particulier dominé par des rochers d'origine volcanique (dont certains ont plus de 20 mètres de haut), nous retrouvons le ruisseau du Bois de Fauquez et surprise : voici une pierre circulaire disposée horizontalement, il s'agit de la Table des Sorcières. Nous cheminerons ensuite le long de la rue Brancart pour retourner à notre point de départ.

Nous arriverons à temps pour fêter la plantation de l'arbre du Midi, une légende attribue sa plantation à Napoléon : peut-être pourrez-vous rencontrer son fantôme attiré par les coups de canon.

Une organisation du SITI – infos 067/64 87 74 – siti.ittre@skynet.be – ittre tourisme.wordpress.com

En collaboration avec l'échevinat du tourisme.



LE PCDN TRÈS ACTIF CE MOIS D'OCTOBRE

LA PRESSE MOBILE FORT SOLLICITÉE

Un cinquantaine de personnes et plus de 8 tonnes de pommes ont été pressées ces 25 et 26 octobre par la « mobipresse ».

Le lundi, ce fut aussi l'occasion pour des élèves de nos écoles de voir la machine à l'œuvre et de découvrir la transformation des pommes en jus.



2ÈME OPÉRATION « 2 POULES »

C'est le jeudi 22 octobre que 46 familles sont venues chercher leurs nouvelles protégées : 92 poulettes ont ainsi regagné leur nouveau foyer où elles aideront les propriétaires à diminuer la quantité de leurs déchets et les régaler de bons œufs frais.



TRÈS BELLE BALADE AUX CHAMPIGNONS

Beau succès pour la 3ème édition de la promenade aux champignons.



> **Christian Fayt, Echevin de la Ruralité**



ITTRE AURA ENCORE PLUS DE CHARMES !

2015 : ANNÉE DU CHARME

« à la Ste-Catherine, tout bois prend racine »

Ittre a été choisie par la Région wallonne pour la distribution de plants.

Et on va vous charmer !

Le samedi 28 novembre à partir de 9h avec :

- La présence de Tanguy Dumortier, présentateur du Jardin extraordinaire et virginalois, notre Parrain pour la distribution.
- Plus de 2.000 plants à distribuer ;



- Une présentation des activités du PCDN ;
- Une bourse d'échange de graines ;
- Une 2ème phase du concours photo ;
- La découverte des abeilles par les Ruchers réunis d'Ittre ;
- Vous pourrez réserver un Philadelphus Virginal.



« UN ARBRE, UN ENFANT »

Les parents de l'année sont invités à planter un chêne pour la naissance de leur enfant dans la Forêt Domaniale du Bois des Nonnes et de Fauquez.

La replantation de l'« arbre Napoléon » :

Sur les vieilles cartes postales de Virginal, un arbre appelé « arbre de Napoléon » ou arbre du midi se situait au Bois des Nonnes.

En replantant un hêtre pourpre, nous participons ainsi à la commémoration de la bataille de Waterloo avec la présence de musiciens et batterie de canonniers de l'époque.





TRAVAUX

En ce mois d'octobre, je suis particulièrement heureux car maintenant nous réalisons les travaux prévus avant les inondations.

L'ÉGOUTTAGE DE LA RUE DU CROISEAU

Prévu l'année passée, les travaux ont commencé en ce début octobre après une réunion avec les riverains. Un grand ban de schiste très dur a été dépassé et maintenant le travail avance rapidement. Sur propositions des riverains, un trottoir sera créé au départ de la rue de Virginal jusqu'à la rue des Rabots. Cela créera ainsi tout un cheminement protégé rue du Croiseau-Rue de Huleu- rue de Virginal et rue du Rabot. De plus, le fossé sera aménagé afin de limiter la vitesse d'arrivée d'eau au bas de la rue de Virginal avec la création de redents.



ASPHALTAGE :

- Asphaltage de la rue du Chaumont.
- A la demande des entreprises du zoning de Virginal, asphaltage de la rue du Hameau de Samme.



- Réfection partielle du parking du quartier du tram.



Nous continuons à réparer les dégâts suite aux inondations

Asphaltage de la rue d'Eve. Cette rue a subi de fortes détériorations lors des inondations et a été reprises dans notre programme des travaux reconnus par le fonds des calamités.



CONCERT DE TROMPES DE CHASSE LE 21 NOVEMBRE EN L'ÉGLISE SAINT RÉMY

Cette année encore le Syndicat d'initiative vous propose de venir écouter un concert exceptionnel en l'église Saint Rémy de Ittre. En effet, les trompes du Duché de Limbourg reviennent pour la 3ème fois dans notre village pour réjouir vos oreilles.



Pour ceux et celles qui ne connaissent pas encore ce groupe musical, voici un très court résumé : composé de 10 sonneurs, il est considéré comme un des meilleurs de Belgique vu qu'il a remporté en 2006 et 2008 le championnat du Benelux et en 2007 la coupe d'Europe de Carrouge. Les musiciens vous interpréteront un programme très varié et vous feront découvrir toutes les subtilités des différentes trompes et cors de chasse.

Toutes ces sonorités rempliront la très belle église Saint Rémy qui vous accueillera ce samedi 21 novembre dès 20h. Le prix d'entrée est de 10 euros. N'hésitez pas à réserver à l'office du tourisme par courriel : siti.ittre@skynet.be, du mercredi au dimanche par téléphone au 067/64 87 74 ou en remplissant le formulaire de réservation disponible sur notre site : <https://ittretourisme.wordpress.com/2015/10/25/concert-de-trompes-de-chasse/>

> Christian Fayt, Echevin du Tourisme



RÉFECTION DU PONT DE LA RUE AUX CAILLOUX

Cette réfection est presque terminée et a subi des retards pour la finition dus principalement aux impétrants (SWDE-Ores- Belgacom). Mais néanmoins le pont est praticable depuis plusieurs semaines.



> Christian Fayt, Echevin des Travaux



ENQUÊTE PUBLIQUE ET REUNION PREALABLE POUR UN PROJET DE CATEGORIE B EN VERTU DU LIVRE 1ER DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT. (ART D29-1 §47°)

DEMANDE DE PERMIS pour un projet de catégorie B :
Réunion d'information préalable et enquête publique.
DEMANDEUR : Commune d'Ittre

AUTORITE COMPETENTE (pour délivrer le permis) : la PROVINCE DU BRABANT WALLON.

OBJET du permis : Dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'immersion temporaire à la rue Pezin à 1461 Haut-Ittre, les travaux suivants sont soumis à enquête publique :

Création d'une Zone d'Immersion Temporaire sur une parcelle sise rue Pezin à 1461 Haut Ittre cadastrée 2ième division section B, 17d, 18A, 271/03,223d, et 271g. La Zone d'Immersion Temporaire a une superficie d'environ 15000 m² pour une contenance moyenne de 52000 m³ ce qui requiert l'aménagement d'une digue de retenue et d'un orifice calibré sur le Ry Ternel.

But : informer les riverains et tenir compte de leurs remarques concernant le projet.

Date de la réunion d'information : 12 novembre à 19h, Lieu : Salle Haut Ittre, rue les Hauts du Ry-Ternel, 13 à 1461 Haut Ittre.

Les informations sur le dossier peuvent être obtenues à : Administration Communale, Service environnement, Mme ARIAS Marie-José, tel : 067794349

Dates d'enquête publique : (pour la consultation du dossier)

Affichage : le 30/10/2015.

Début d'enquête : le 03/11/2015.

Fin d'enquête et **clôture** : le 03/12/15 à 11h au service environnement 2, rue planchette à 1460 Ittre.

Le dossier peut être consulté au service environnement de la commune d'Ittre, 2, rue Planchette à 1460 Ittre à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service et **sur rendez-vous** jusqu'à 20h ou le samedi matin. (tel : 067 79 43 49).

Les remarques peuvent être adressées au collège communal, 2, rue Planchette à 1460 Ittre.

> Ferdinand Jolly, Bourgmestre



UNE DEUXIÈME ADAPTATION DU BUDGET 2015

La deuxième modification budgétaire 2015 (MB2) s'est ouverte sur une bonne nouvelle, le paiement de la somme de 164 000 EUR, première tranche d'indemnisation par le fonds des calamités suite aux inondations subies par notre village.

Malheureusement, l'annonce d'une importante diminution des recettes du précompte immobilier (309 000 EUR en moins soit 10% de la recette du précompte immobilier***) a très vite contrebalancé cette nouvelle.

Ce n'est que par le recours à deux mesures « cosmétiques » que nous avons pu clôturer la MB2 en équilibre :

- le report en 2016 de l'extension du centre administratif permet de récupérer 278 000 EUR pour alimenter le service ordinaire.
- plusieurs départs à la retraite au service Travaux qui ne sont pas encore totalement remplacés ont permis de diminuer les dépenses du personnel en cette fin d'année.

Ces deux mesures qualifiées de « cosmétiques » ne font que reporter le problème au budget 2016 qui sera discuté dans quelques semaines.

PLUSIEURS CONSTATS :

- il n'a fallu que trois ans pour adapter nos dépenses à la recette importante et inattendue du Plan Marshall, cela sans constituer des réserves dignes de ce nom autres que celle consacrée au contentieux NLMK.
- La compensation Plan Marshall, justifiée par l'exonération du précompte immobilier

consentie par la RW pour les investissements des entreprises sur leur outil, est accompagnée d'une diminution de nos recettes liées au précompte immobilier.

- Une diminution importante des frais de personnel n'est que temporaire.

QUELLES CONCLUSIONS ?

- L'enjeu est important. En effet, si les moyens de financement pour des projets de développement du village diminuent, nous devons réduire nos ambitions pour assurer le fonctionnement journalier de notre commune et garantir les adaptations nécessaires du budget.
- Il faut donc étudier les pistes qui nous permettraient d'être plus réactifs dans nos nécessités de dépenses, comme la sous-traitance de certains services pris en charge jusqu'ici par le personnel communal ou la gestion non exclusivement communale de certaines de nos infrastructures.

La constitution prochaine du budget va nous donner l'occasion de nous pencher sur différentes possibilités de diminuer les dépenses vu que nos recettes deviennent plus incertaines. Des arbitrages devront être faits pour assurer une certaine pérennité aux missions essentielles de service public qui sont celles d'une commune comme la nôtre.

> **Hélène de Schoutheete,**
Echevine des Finances



CONTENTIEUX DES TAXES PAR LES INDUSTRIES ÉTABLIES SUR NOTRE TERRITOIRE

Les entreprises implantées à Iltre sont soumises à deux taxes principales :

- une taxe sur le précompte immobilier perçue par le fédéral et rétribuée aux communes en fonction des centimes additionnels en vigueur.
- une taxe directe sur la force motrice.

Les industries qui se trouvent sur notre commune contestent régulièrement, au niveau fédéral, une partie de la taxe qui est due à la commune. Cependant, c'est une information dont nous ne disposons pas. Quand nous arrivons à évaluer cette réclamation (par recoupement d'informations) nous constituons des réserves pour pouvoir faire face à une diminution de recettes de précompte immobilier au cas où ces réclamations aboutiraient à un dégrèvement. Nous avons donc constitué une réserve très importante pour le contentieux qui touche l'entreprise NLMK.

Une autre réalité se greffe sur cette problématique : les entreprises investissent pour développer leur outil de travail et la Région wallonne les exonère d'impôt pour ces investissements. Nous touchons, via le **Plan Marshall** de la Région wallonne, une somme importante en compensation de cette exonération et cela depuis 2013.

Cependant, qui dit investissement dans du nouvel outillage, dit mise au rebut de l'ancien. Nous devons donc logiquement nous attendre à une diminution des montants non exonérés de précompte immobilier dans les années à venir. Et l'anticiper.

> **Hélène de Schoutheete**
Echevine des Finances



JOSEPH NOIRET

Pour la seconde fois, notre jeune musée organise une PREMIÈRE exposition consacrée à une personnalité marquante de l'art belge.

L'année dernière l'exposition consacrée au critique Léon-Louis Sosset et aux artistes qu'il a soutenus et mis en lumière.

Aujourd'hui, pour la première fois, une exposition consacrée à Joseph Noiret, grande figure littéraire belge, poète passionné par les mots, fondateur du groupe Cobra et de la revue Phantomas, directeur dynamique et investi de l'Ecole nationale des arts visuels de la Cambre.

Ecole qui lui doit d'ailleurs la création de trois ateliers : le dessin, le stylisme et la restauration d'œuvres d'art. Directeur visionnaire quand on connaît aujourd'hui la reconnaissance internationale de cette école de stylisme.

Cette exposition n'aurait jamais pu avoir lieu sans la généreuse contribution et l'investissement de Madame Noiret, épouse de Joseph Noiret et Michèle Noiret, sa fille.

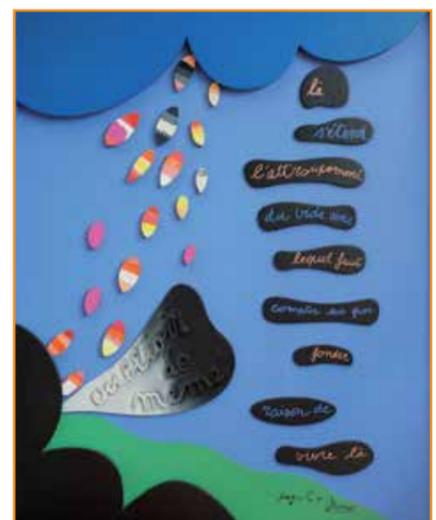


Musée
Marthe  Donas

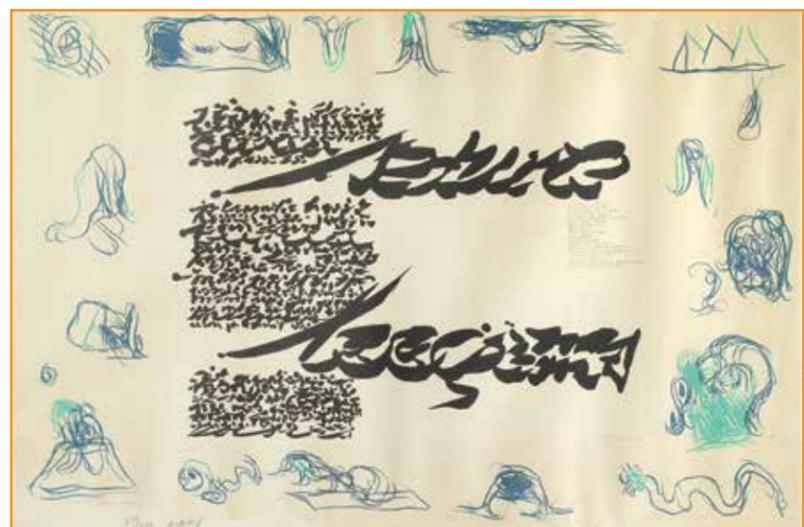
Cette exposition nous permet de découvrir tant de facettes de la personnalité de Joseph Noiret, une personnalité riche, toujours en mouvement et en recherche, une personnalité qui a contribué à écrire une page de l'histoire de l'art en Belgique.

A découvrir absolument une exposition consacrée à un artiste, à son engagement, à sa vie faite de création, de collaboration et de transmission.

**JUSQU'AU 29 NOVEMBRE, LES SAME-
DIS ET DIMANCHES DE 14 À 17H OU
SUR RENDEZ-VOUS AU 0471 21 63 88**



> **Hélène de Schoutheete, Echevine de la Culture**





JEUNESSE : PLACE AUX ENFANTS

Cette année, l'échevinat de la jeunesse et le Plan de Cohésion Sociale se sont associés pour organiser l'édition 2015 de l'Opération Place Aux Enfants.

Le samedi 17 octobre, une trentaine d'enfants ont visité 8 institutions et entreprises de la commune en participant à une grande chasse au trésor.



Ils ont pu ainsi découvrir les métiers passionnants qui font la richesse de notre commune.

Les activités proposées aux enfants durant cette journée étaient variées et originales. En effet, ce n'est pas tous les jours que l'on a l'occasion de faire un tour en voiture de police, de tirer avec une lance à incendie, de faire de la

soudure, de piloter un robot, ... le tout en étant encadrés par des accompagnateurs dynamiques.

Nous remercions de tous cœurs tous nos hôtes d'un jour pour leur implication :

Les pompiers et les policiers de Tubize, la banque Fortis, la ferme de Bie, la société Gascard, le chocolatier Champagne, la société Godart et la maison de repos l'Orchidée.

Merci à eux d'avoir fait place aux enfants.



> **Christian Fayt,**
Echevin de la Jeunesse
Françoise Peeterbroeck,
Echevine en charge
du PCS



SEMAINE DE LA MOBILITÉ : PROMENADES À VÉLO ET À PIED

Une magnifique promenade à vélo a été proposée par les conseils consultatifs des Sports et de la Mobilité dans le cadre de la semaine de la Mobilité.

Deux parcours étaient prévus mais les courageux sportifs ont tous opté pour le parcours d'une trentaine de kilomètres.

Sous un soleil encore estival, les cyclistes ont redécouvert les beaux paysages de la campagne ittoise en passant par Ophain, Bornival et le canal.

Merci à Christophe qui a défini ce parcours vivifiant pour qu'il soit accessible à tous.

Pendant ce temps quelques marcheurs, sous la houlette de Charles que nous remercions, ont rejoint le canal par des chemins champêtres.



> **Hélène de Schoutheete, Echevine de la Mobilité**



EXPRESSION POLITIQUE PA

P.A. s'oppose farouchement à l'installation de caméras de surveillance sur Ittre. Le collège nous a demandé de voter ce mercredi 21 octobre pour le placement de 10 caméras au sein de notre village, afin paraît-il de « diminuer la criminalité ».

Selon ce qui nous a été présenté, ces caméras seraient réparties de manière non équitable. Virginal est perçu par nos édiles communaux comme un haut lieu de criminalité puisque pas moins de 6 caméras sur les 10 y seront installées, notamment pour surveiller l'entrée de l'école maternelle... Nos chères têtes blondes seraient-elles si dangereuses et les professeurs incapables de gérer les entrées et sorties ? C'est absurde !

Par ailleurs, la Ligue des Droits de l'homme a mené plusieurs études qui confirment que l'installation de caméras de surveillance n'a JAMAIS et NULLE part permis de diminuer la criminalité, tout au plus déplacent-elles les problèmes.

Ensuite, l'impact budgétaire sur la commune est important puisque c'est plus de 50.000 € qui seront consacrés à cet aménagement.

Sans parler de l'investissement de la zone de police ... alimenté par le même budget communal !

L'installation de caméras et le glissement vers un village sécuritaire ne sont pas la voie que P.A. veut suivre ! Surtout si cette installation n'est pas pensée dans un plan global de lutte contre les incivilités et la criminalité. C'est par le renforcement de l'humain que la lutte sera efficace ! Par la création d'un réel service social composé d'éducateurs de rue chevronnés, par l'augmentation des effectifs au sein de la police de proximité, par l'aménagement de lieux conviviaux, lumineux, garantissant la rencontre intergénérationnelle et interculturelle qu'ensemble nous vivrons en sécurité.

> **Pour P.A.,**
Patrick MONJOIE
Conseiller Communal



COLIS AUX AÎNÉS



L'Administration Communale d'Ittre procèdera à la distribution de colis de Noël dans les salles communales suivantes :

VIRGINAL :

- le mardi 22 décembre 2015 de 8h30 à 12h.
- A la Salle Polyvalente

ITTRE :

- le mercredi 23 décembre 2015 de 8h30 à 12h.
- Salle Planchette (arrière de l'administration communale)

HAUT-ITTRE :

- le mercredi 23 décembre 2015 de 13h30 à 15h.
- Salle Les Hauts du Ry-Ternel

En vue d'éviter tous problèmes lors de la distribution, les habitants de l'entité répondant aux critères suivants seront autorisés à retirer leur colis :

- **les personnes ayant atteint l'âge de 65 ans.**
- les personnes porteuses de handicap ou invalides dès 66% sur présentation préalable au Service Population, d'un document attestant leur handicap. (**à REMETTRE pour le lundi 14 décembre 2015, date limite**)

Le minibus communal Trans'lttre est à votre disposition : 0473/ 51 33 95

Conscients des difficultés de déplacement de certaines personnes, la possibilité leur est offerte de faire enlever leur colis par une tierce personne, moyennant une autorisation écrite signée de leur main, ainsi que la présentation de la carte d'identité de l'ayant droit.

Sur invitation de notre CPAS, les personnes les plus démunies seront également invitées à retirer un colis dans leurs locaux.

Toute personne désireuse de faire don de son colis à une œuvre de la commune, est priée d'en avertir l'Échevin, M. Richard Flandroy, par tél. au 0478/24 75 30, par mail : richardflandroy@hotmail.com ou par écrit, lequel fera le nécessaire afin de répondre aux souhaits émis.

> **Richard Flandroy,**
Echevin des Aînés

LES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES DE NOVEMBRE 2015



Elles auront lieu :

LE SAMEDI 7 NOVEMBRE 2015 À 16 H

Ravivage de la flamme du Souvenir à la maison communale de Virginal. Départ en cortège vers le monument.

LE LUNDI 9 NOVEMBRE 2015

Cortège avec la Flamme du Souvenir aux monuments des communes de l'entité. Remise de la Flamme du Souvenir à la section de et à Oisquerq vers 14 h 30.

Départ du parking de Virginal à 13 h.

LE MERCREDI 11 NOVEMBRE 2015

Commémoration de l'Armistice :

- Haut-Ittre : 09 h 00, Messe suivie du dépôt de fleurs au monument.
- Ittre : 10 h 00, Messe, dépôt de fleurs au monument et allocution.
- Virginal : 10 h 30, Messe, dépôt de fleurs au monument et allocution.

> **Richard Flandroy,**
Echevin des
Associations patriotiques

L'INFORMATIQUE A L'ECOLE

ZOU ! TOUS SUR WAZZOU !

Les élèves de l'école communale d'lttre utilisent le fameux site d'apprentissage qui permet d'apprendre et de s'exercer en s'amusant.

Depuis la rentrée scolaire, à l'école «Les Longs Prés», une plate-forme internet a été installée et est utilisée dans toutes les classes primaires. Cette plate-forme s'appelle Wazzou!

Wazzou propose des exercices en ligne pour apprendre et exercer les matières qui ont été vues en classe.

La cyberclasse, notre salle informatique, compte 27 ordinateurs afin que chacun ait un pc à disposition. Chaque classe a accès à cette salle deux heures par semaine.

MAIS, CONCRÈTEMENT?

Pour commencer, chaque élève s'est inventé un avatar qui le représente dans les différents exercices et jeux. Une île thématique est attribuée à chaque année scolaire selon les intérêts liés à chaque âge, du conte fantastique à la ville futuriste. Les petites classes ont accès à des histoires. Les consignes et des conseils peuvent être écoutés grâce aux audioguides. Les exercices sont très visuels et ludiques avec des images qui bougent.

Les professeurs peuvent prévoir des tâches pour leurs élèves qu'ils peuvent réaliser soit à l'école, soit à la maison.

Avec Wazzou, les enfants apprennent en s'amusant.

Grâce à leurs résultats dans les divers exercices, chaque élève reçoit des «ping-pings», sorte de monnaie d'échange, qui lui permettent de jouer à des jeux.

Cette application motivante a définitivement été adoptée par tous les élèves primaires des «Longs Prés»!

Grâce à l'utilisation hebdomadaire de la cyberclasse, tous les élèves ont accès à l'informatique, y compris ceux qui n'ont pas d'ordinateur chez eux.

> **Les élèves de P6 et**
Richard Flandroy, Echevin de l'Enseignement



CLASSES DE LANGUE

Le projet pédagogique prévoit d'organiser des classes de langue pour les écoles d'lttre (47 élèves) et de Virginal (41 élèves), réservées aux élèves de 5e et 6e primaire.

Le séjour au Centre Flipper à La Panne se déroulera du 9 au 13 novembre 2015.

Souhaitons-leur un bon séjour et une expérience enrichissante au contact de la culture et de la langue néerlandaise.

> **Richard Flandroy,**
Echevin de l'Enseignement





J.S.I. : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET FÊTE DES LOCAUX REMIS À NEUF

C'est ce lundi 26 octobre que la JSI a fêté les bénévoles qui ont remis à neuf les locaux de leur centre sportif. La buvette et les abords sont rutilants et très accueillants. Beaucoup mieux qu'avant.

Bravo à cette équipe, Alain Lacroix, André Bonfond et Jordan Soupart. Nos compliments vont également à l'équipe dirigeante conduite par M. Pascal Henry, Président. Une équipe jeune, dynamique qui a de l'ambition.

Une nouveauté à souligner : une deuxième équipe senior Ittre B a vu le jour et, à l'image de Ittre 3ème provinciale série B, se défend admirablement.

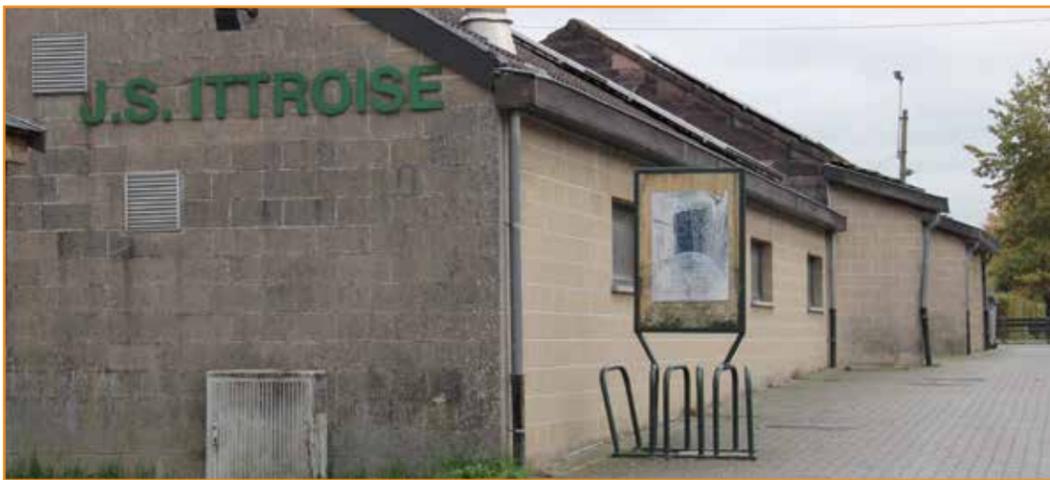
Monsieur le Bourgmestre, Ferdinand Jolly, présent à cette réunion a témoigné du soutien de la commune pour améliorer encore le site sportif remarquable de la JSI. Il a attiré l'attention sur les valeurs positives que dégage le sport et surtout le sport en équipe.

J'ai rencontré une belle ambiance, de belles intentions des hommes et des femmes convaincus de leur engagement pour

la JSI. Une transformation aussi dans l'esprit qui anime toutes les personnes engagées.

J'exprime ici mes meilleurs encouragements à toute la JSI.

> **Daniel Vankerkove, Échevin des Sports**



TENNIS CLUB ITTRE

Venez nous rejoindre, un nouveau comité se constitue. Si vous êtes intéressés, si vous voulez faire progresser le tennis à Ittre, nous serons heureux de vous accueillir dans l'équipe qui se constitue.

Nos objectifs : améliorer le confort existant, améliorer les contacts entre membres, créer des mini-tournois, par exemple, apporter une formation adéquate à nos jeunes.

Contact avec la commune qui organise les réunions : Daniel Vankerkove – 0470/22 33 01 – Alain Anciaux – 0477/74 40 32.

> **Daniel Vankerkove, Échevin des Sports**



BANQUET DE CLÔTURE DU YACHTING CLUB

Il s'est déroulé dans un restaurant sur la Grand Place d'Ittre. Le Président, M. Rome, a développé les activités de cette année 2015 et a présenté les avancées pour le futur proche à la Capitainerie et ses environs immédiats.

Une quarantaine de personnes ont ensuite poussé la chansonnette avec Monique. Luis Mariano et un petit rossignol passaient alors dans le centre d'Ittre.

> **Daniel Vankerkove, Échevin des Sports**



UNE BELLE OPPORTUNITÉ DE PARTICIPER À LA VIE COMMUNALE

Nous lançons un appel aux candidatures participatives dans les conseils consultatifs suivants :

- 6 places pour le Conseil de la Solidarité internationale ;
- 1 place pour le conseil des sports ;
- 2 places pour le conseil de la jeunesse.

N'hésitez pas et faites entendre votre voix.

Ecrivez-nous à l'Administration communale, à l'attention de Madame Micheline Guisse, rue de la planchette, 2 – 1460 Ittre.

Vous avez la certitude que votre candidature sera complètement étudiée.

> **Daniel Vankerkove, Échevin de la Participation**



LES YEUX DE L'ARDENNE...

Une somptueuse journée automnale, un soleil radieux et une luminosité idéale nous ont conduits au travers des forêts ardennaises dont les arbres nous éblouissaient de leur feuillage jaune, brun et or. Le Val d'Or portait bien son nom ce mardi d'automne ardennais.



La fontaine Mathilde, les abbayes cisterciennes, le décor paisible nous ont presque fait oublier le fromage et la bière d'Orval.

Le « tombeau du géant », impressionnant de grandeur, construit en partie (la partie ensemençée) par les agriculteurs de la région avait une connotation émouvante pour quelques-uns d'entre nous.



Enfin, la ferme des Ardennais, « Ferme des Fées » mais aussi des sorcières, nous a livré les nombreuses traditions folkloriques aux yeux, mais aussi au vécu de ses habitants.

Que l'Ardenne est belle dans ses traditions, mais aussi dans son futur. Les Ittrois étaient heureux, ce mardi.

> **Daniel Vankerkove, Échevin du Folklore**





VEILLONS TOUS AU RESPECT DANS LES PARCS À CONTENEURS !

Au fil des ans, se rendre au parc à conteneurs est entré dans nos habitudes. Il suffit de voir les files de véhicules à l'heure d'ouverture tous les matins. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : aujourd'hui, plus de 50 % des déchets produits par les Brabançons wallons transitent par ces parcs. Il est bel et bien fini le temps où nous jetions tout à la poubelle, et c'est tant mieux pour l'environnement.



S'il est manifeste que nous apprécions tous le service offert par les parcs à conteneurs, nous devons malheureusement constater que les préposés ont parfois beaucoup de mal à y faire respecter les consignes : remarques désobligeantes, conversations houleuses, insultes, menaces voire même violence physique font désormais partie de leur quotidien ! C'est pourquoi l'IBW a décidé de dire... STOP !

LE PARC À CONTENEURS VOUS OFFRE UN SERVICE... ACCEPTÉZ-EN LES RÈGLES !

Un peu de civisme...
respectez le règlement et les préposés !

Les préposés sont là pour vous guider. Une question ? Un doute ? N'hésitez pas à leur demander conseil. Ils ont été formés pour vous répondre. Mais attention : ils ont également pour mission de faire appliquer le règlement. S'ils vous donnent des consignes ou refusent certains de vos déchets, c'est qu'il y a une bonne raison. Vous êtes tenus de respecter leurs instructions et de rester courtois envers eux. L'agressivité ne mène à rien ! De notre côté, nous continuerons à former nos préposés pour les aider à respecter, eux aussi, en toutes circonstances les règles de la bienséance !



Pensez à l'environnement...
respectez les règles de tri !

Un parc à conteneurs n'est pas un endroit où on peut se débarrasser à bon compte de n'importe quoi. La plupart des déchets que vous y déposez sont destinés à être recyclés. Or, un seul intrus peut mettre en péril toute la chaîne du recyclage. C'est pourquoi les déchets non

conformes sont refusés. Veillez également à respecter les volumes maximum autorisés (2 m³ par visite et 5 m³ par mois). Si vous devez vous séparer de davantage de déchets, louez un conteneur. Ce n'est pas à la collectivité de supporter les coûts de votre déménagement, du rangement de votre grenier,...



Patience lors de la manipulation des conteneurs

Pour une question de sécurité (risque d'accrochage, de décrochage du conteneur, ...), nos préposés fixent un périmètre de sécurité (pouvant aller jusque la fermeture complète du parc) dès qu'un des conteneurs doit être déplacé / évacué.

Évitez les files d'attente

Rien ne sert de vous rendre au parc avant l'ouverture des grilles. Si vous en avez la possibilité, évitez également la première heure d'ouverture. La fréquentation y est nettement plus importante que le reste de la journée. Si vous devez malgré tout faire la file, merci de penser à l'environnement en coupant votre moteur. Veillez également à bâcher vos remorques pour éviter toute perte de déchets sur la voie publique.



NE L'OUBLIEZ PAS, NOS PRÉPOSÉS TRAVAILLENT POUR VOUS... MERCI DE RESPECTER LEURS CONSIGNES !

Plus d'informations dans le guide pratique des parcs conteneurs disponible sur demande auprès de vos préposés. Vous y trouverez notamment un résumé de notre règlement d'ordre intérieur. Celui-ci a été intégré aux règlements de police de chaque commune. Nous comptons sur votre collaboration pour le respecter en toutes circonstances.

> **Daniel Vankerkove,**
Echevin de l'Information



MARIAGES

DETOURNAY MARC ET HENDERDAEL NATHALIE : le 4/09/2015

ZEGGERS BENOIT ET DINGLE ZEGGERS GLADYS RENZAL : le 5/09/2015

BAEYENS JOHNNY ET BORREMANS NATHALIE : le 12/09/2015

VANDERSCHUERENS JÉRÔME ET TREFOIS MARINE : le 10/10/2015

MASSON QUENTIN ET DOUCHY SOPHIE : le 10/10/2015

> **Christian Fayt, Officier de l'Etat Civil**



DÉCÈS

DE BOND T LUCIENNE : décédée le 28/08/2015 à Nivelles

DECLERCQ RICHARD : décédé le 29/08/2015 à Ittre

DECOSTER LUCIEN : décédé le 7/09/2015 à Braine-le-Château

MOHET GISÈLE : décédée le 9/09/2015 à Uccle

ADRIAENSEN LUCETTE : décédée le 10/09/2015 à Ittre

LEBLON EDDY : décédé le 14/09/2015 à Ittre

FISCHWEILER JEANNE : décédée le 25/09/2015 à Ittre

ARCQ LÉA : décédée le 27/09/2015 à Ittre

CASSE JEAN : décédé le 30/09/2015 à Uccle

NYS ANTOINETTE : décédée le 30/09/2015 à Ittre

VERCOUTER NELLY : décédée le 9/10/2015 à Ittre

DAEMS FERNAND : décédé le 13/10/2015 à Ittre

BRANCHE GEORGETTE : décédée le 15/10/2015 à Ittre

VANPÉE ANDRÉE : décédée le 17/10/2015 à Ittre

WAUTHIER EMILIENNE : décédée le 19/10/2015 à Ittre

DUBAY GABRIELLE : décédée le 20/10/2015 à Ittre

DELVAUX OCTAVE : décédée le 22/10/2015 à Soignies



NAISSANCES

HEYNDERICKX ANTONI THÉO : né le 25/08/2015 à Uccle

GHISU GIOIA : née le 31/08/2015 à Soignies

LOOTS TIMOTHY : né le 9/09/2015 à Braine-l'Alleud

CHRISTIAENS AUGUTIN : né le 10/09/2015 à Namur

MIOR EMILIE : née le 12/09/2015 à Braine-l'Alleud

DERIDEAU ZÉLIE : née le 17/09/2015 à Nivelles

ELECTEUR VICTOR : né le 23/09/2015 à Braine-l'Alleud

GLINEUR ALICE : née le 24/09/2015 à Charleroi

PARYS THOMAS : né le 1/10/2015 à Bruxelles

KEUTGEN ALICE ET VICTORIA : nées le 2/10/2015 à Braine-l'Alleud

VANDE MAELE FELIX ELÉA : née le 2/10/2015 à Soignies

JACQUES ELISA : née le 11/10/2015 à Uccle

DE BRABANTER FLORE : née le 12/10/2015 à Braine-l'Alleud

BARBIEUX LUCA : né le 15/10/2015 à Braine l'Alleud

KOLELE GBEYA KENAYAH : née le 17/10/2015 à Uccle

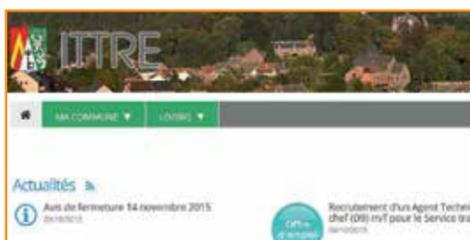
Prochains Conseils communaux :

**LE MARDI 10 NOVEMBRE, 19H GRAND PLACE
ET LE MARDI 24 NOVEMBRE, 19H - SALLE
COMMUNALE, RUE PLANCHETTE**

VISITEZ RÉGULIÈREMENT NOTRE SITE WWW.ITTRE.BE

C'est là que vous aurez les informations les plus complètes et mises à jour.

Vous y trouverez aussi des liens vers des sites d'intérêt citoyen (Région wallonne, presse, pcdn, ruralité, etc.).



Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE,**
Echevin de l'Information - 0470/ 223 301

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page :
Nancy Dutoit - Inform'Action asbl

Impression : **Imprimerie Delferrière**